



**Association de Défense
du Quartier de l'Épargne**

**2 rue de la Prévoyance
28000 CHARTRES**

L'année se termine ; il est temps de faire le point sur les dernières évolutions relatives au projet pôle gare qui ont retenu notre attention. Avec vous , nous avons soulevé les bonnes questions concernant le projet d'équipement culturel et sportif et le résultat ne s'est pas fait attendre ! Merci à tout ceux qui y ont contribué.

Avant de nous retrouver à l'occasion de l'assemblée générale de l'association nous vous souhaitons une bonne fin d'année.

Date à retenir

**Prochaine assemblée générale
de l'association Epargnez Nous**

Mardi 17 mars 2015 à 20H

BULLETIN D'INFORMATIONS

Numéro 18 - décembre 2014

Aux riverains du pôle gare

« Carton rouge » au projet culturel et sportif sur le site du pôle gare

La demande de permis de construire en vue de procéder à la construction d'un équipement culturel et sportif a fait l'objet d'une enquête publique menée du 10 juin au 12 juillet 2014. A l'issue de cette dernière, en égard aux doléances du public et à l'avis de l'autorité environnementale, le commissaire enquêteur a opposé **un avis défavorable** confirmant les craintes avancées dès 2007 par notre association :

- Surdimensionnement du bâtiment et du parking prévus, par rapport au site de la gare
- Aggravation des flux de circulation et de stationnement, embouteillages gigantesques.
- Aggravation en terme de bruit, de pollution de l'air comme le souligne le Préfet de Région, autorité environnementale, dans son avis du 14 mars.

Cet équipement apparaît non prioritaire face à la nécessité impérieuse d'améliorer le secteur de la gare et d'en résoudre les problèmes dans la globalité. Ses conditions d'accès doivent être réalisées avant de le construire. Un projet aussi important doit obtenir une franche participation du public et une large réflexion sur les conséquences possibles d'un tel équipement à cet emplacement.

Pour vous, nous avons relevé quelques passages des conclusions du rapport du commissaire enquêteur : *« cet équipement ne serait pas surdimensionné si les alentours étaient assez vastes pour le recevoir. Mais dans la perspective... du projet pôle gare : construction d'un parking pharaonique de 2800 places, de 300 logements et de 12000 m2 de bureaux commerces et services, on peut imaginer la concentration... A titre indicatif comparons ce parking envisagé aux plus grands : cité des sciences à Paris 1500 places, aéroport de Lyon Saint Exupéry 2000 places. Si l'on range en file indienne 2800 voitures on obtient environ 12km » - « dans une ville où, de par sa configuration, la circulation est très difficile, j'estime qu'à moins de devoir détruire de nombreuses maisons à la manière du baron Haussmann alors Préfet de Paris, il n'est pas possible d'élargir les voies existantes et que l'engorgement est garanti. » - Pour une moyenne de 3500 spectateurs annoncés « imaginons un flux de seulement 500 voitures, cela représente en sortie environ 3,5km de véhicules à la queue leu leu, moteurs tournant au ralenti suivis d'accélération. Que de bruit et de pollution en perspective. Et dans l'attente du parking géant, des voitures stationnées un peu partout. »*

Lors de cette enquête, l'association et ses membres ont tenu à se manifester en adressant plusieurs courriers au commissaire enquêteur pour soulever les insuffisances et les incohérences de ce projet. Nous continuerons avec votre soutien d'attirer l'attention des élus locaux sur les risques des dégradations de la qualité de vie des riverains du pôle gare. Quelle suite à cet avis défavorable du commissaire enquêteur ? La ville vient de nous écrire qu'une nouvelle demande de permis de construire relative à ce bâtiment sera déposée en 2015. Cela fera l'objet d'une nouvelle enquête publique. Restons attentifs !

Pour connaître l'intégralité du rapport du commissaire enquêteur vous pouvez consulter le site www.epargneznous.com

Permanences de l'Association:

Une fois mois,

de 20H30 à 21H30 au Centre Social de la SNCF

face au Compa,

prochaines permanences les mardis

13/01, 10/02 et 10/03

Devenez adhérent pour 7€ par an

Réunion du 4 décembre 2014 – mise en place du comité d'échanges et de réflexion du pôle gare – M.GUERET, adjoint au maire de Chartres, chargé du projet « pôle gare » a réuni les différents acteurs (associations, représentants des commerçants, de la profession hôtelière, ville de Mainvilliers, police nationale, pompiers, ...) concernés par ce projet. Cette nouvelle structure remplace le dispositif précédent des groupes travail.

Elle a vocation à se réunir périodiquement (1 fois par trimestre) pour faire le point sur l'état d'avancement du projet et à être un lieu d'échanges où chacun pourra poser ses questions (et obtenir des réponses). Soline Girard, Jean Scheublé et Gilbert Le Velly ont représenté l'association à cette réunion qui s'est révélée apaisée et utile.